

**Assemblée générale**

Cinquante-cinquième session

Documents officiels

Distr. générale
13 décembre 2000
Français
Original: anglais

Deuxième Commission**Compte rendu analytique de la 41^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 6 décembre 2000, à 11 heures

Président : M. Niculescu. (Roumanie)**Sommaire**Point 12 de l'ordre du jour : Rapport du Conseil économique et social (*suite*)Point 93 de l'ordre du jour : Questions de politique sectorielle (*suite*)b) Les entreprises et le développement (*suite*)Point 94 de l'ordre du jour : Développement durable et coopération économique internationale (*suite*)b) Intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale (*suite*)e) Application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) (*suite*)Point 95 de l'ordre du jour : Environnement et développement durable (*suite*)f) Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, y compris la mise en oeuvre du Programme solaire mondial 1996-2005 (*suite*)g) Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures (*suite*)Point 99 de l'ordre du jour : Mise en oeuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006) (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

La séance est ouverte à 11 h 55.

Point 12 de l'ordre du jour : Rapport du Conseil économique et social (suite) (A/55/3 et A/55/419)

1. **Le Président** propose que la Commission prenne acte du rapport du Conseil économique et social, contenu dans le document A/55/3, à savoir les chapitres I à V, VII (sections A à C et E à H) et IX ainsi que le rapport du Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population sur le Prix des Nations Unies en matière de population (A/55/419).

2. *Il en est ainsi décidé.*

3. **Le Président** appelle l'attention de la Commission sur le chapitre I du rapport, et plus particulièrement sur la rubrique « Coopération régionale », et dit qu'en l'absence d'objection, il considérera que la Commission souhaite faire sienne la résolution 2000/5 du Conseil économique et social, intitulée « Décennie de la coopération au développement de la sous-région du bassin du Mékong (2000-2009) » et encourager, au niveau mondial, la fourniture d'un appui pour son application, comme demandé.

4. *Il en est ainsi décidé.*

Point 93 de l'ordre du jour : Questions de politique sectorielle (suite) (A/C.2/55/L.32 et A/C.2/55/L.52)

b) Les entreprises et le développement (suite)

Projets de résolution relatifs à la prévention et à la lutte contre la corruption et le transfert illégal de fonds et rapatriement desdits fonds dans les pays d'origine (A/55/L.32 et A/55/L.52)

5. **Le Président** présente le projet de résolution A/C.2/55/L.52, sur la base de consultations officielles tenues sur le projet de résolution A/C.2/55/L.32, qui a été approuvé *ad referendum* alors des consultations officielles.

6. **M. Reshetniak** (Ukraine) dit que la version russe du projet de résolution diffère du texte anglais, notamment au cinquième alinéa, et demande au Secrétariat de publier un document corrigé.

7. *Le projet de résolution A/C.2/55/L.52 est adopté.*

8. *Le projet de résolution A/C.2/55/L.32 est retiré.*

Point 94 de l'ordre du jour : Développement durable et coopération économique internationale (suite) (A/C.2/55/L.4/ Rev.1, A/C.2/55/L.12, A/C.2/55/L.13, A/C.2/55/L.53 et A/C.2/55/L.54)

b) Intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale (suite)

Projet de résolution sur l'intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale (A/C.2/55/L.4/Rev.1)

9. **Mme Paiva** (Portugal) dit que son pays souhaite s'associer aux auteurs du projet de résolution.

10. *Le projet de résolution A/C.2/55/L.4/Rev.1 est adopté.*

e) Application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) (suite)

Projets de résolution sur la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un examen et à une évaluation de l'ensemble de l'application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) (A/C.2/55/L.12 et A/C.2/55/L.53)

11. **Le Président** présente le projet de résolution A/C.2/55/L.53, sur la base de consultations officielles tenues au sujet du projet de résolution A/C.2/55/L.12.

12. **Mme Zhang Xiao'an** (Chine) dit que, dans la version chinoise, pour des motifs de cohérence avec le paragraphe suivant et parce qu'il s'agit d'une expression habituelle, l'expression « d'organisations non gouvernementales » devrait être insérée après « autorités locales » au paragraphe 1 de la section II.

13. **M. Reshetniak** (Ukraine) demande au Secrétariat de publier une version russe du document qui soit davantage conforme au texte anglais.

14. *Le projet de résolution A/C.2/55/L.53, tel que modifié oralement, est adopté.*

15. *Le projet de résolution A/C.2/55/L.12 est retiré.*

Projet de résolution relatif aux préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un examen et à une évaluation d'ensemble des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) (A/C.2/55/L.13 et A/C.2/55/L.54)

16. **Le Président** présente le projet de résolution A/C.2/55/L.54, sur la base de négociations officieuses tenues au sujet du projet de résolution A/C.2/55/L.13.

17. **Mme Kelley** (Secrétaire de la Commission), évoquant les incidences du projet de résolution A/C.2/55/L.54 sur le budget-programme et, plus particulièrement le paragraphe 2 du projet de résolution qui prie le Secrétaire général de renforcer à nouveau les capacités du Centre des Nations Unies sur les établissements humains, appelle l'attention de la Commission sur les dispositions de la résolution 45/248 de l'Assemblée générale, partie B, VI. Quant à la demande contenue au paragraphe 10, il convient de noter que l'adoption de ce paragraphe nécessiterait une dérogation aux dispositions de la résolution 1798 (XVII) de l'Assemblée générale.

18. **Mme Zhang Xia'o'an** (Chine) suggère une modification mineure de rédaction au paragraphe 5 c).

19. *Le projet de résolution A/C.2/55/L.54, tel que modifié oralement, est adopté.*

20. *Le projet de résolution A/C.2/55/L.13 est retiré.*

Point 95 de l'ordre du jour : Environnement et développement durable (suite) (A/C.2/55/L.23, A/C.2/55/L.31, A/C.2/55/L.48 et A/C.2/55/L.55)

f) Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, y compris la mise en oeuvre du Programme solaire mondial 1996-2005 (suite)

Projets de résolution sur le Programme solaire mondial (A/C.2/55/L.31 et A/C.2/55/L.55)

21. **Le Président**, prenant la parole au nom de M. Hanif (Pakistan), Vice-Président, présente le projet de résolution A/C.2/55/L.55, soumis sur la base de consultations officieuses tenues au sujet du projet de résolution A/C.2/55/L.31, qui avait été adopté *ad referendum* la veille.

22. *Le projet de résolution A/C.2/55/L.55 est adopté.*

23. *Le projet de résolution A/C.2/55/L.31 est retiré.*

g) Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures (suite)

Projet de décision relatif à la protection du climat mondial pour les générations présentes et futures (A/C.2/55/L.23 et A/C.2/55/L.48)

24. **Le Président**, prenant la parole au nom de M. Hanif (Pakistan), Vice-Président, présente le projet de résolution A/C.2/55/L.48, sur la base de consultations officieuses au sujet du projet de résolution A/C.2/55/L.23.

25. **Mme Kelley** (Secrétaire de la Commission), évoquant les incidences du projet de décision A/C.2/55/L.48 sur le budget-programme dit que, s'agissant du paragraphe c), d'après la pratique établie, les sessions de la Conférence des Parties à la Convention au cours du prochain exercice biennal seront dûment prises en comptes lors de l'établissement du calendrier des conférences et réunions pour l'exercice biennal 2002-2003. Les dépenses en matière de services de conférence pour l'exercice biennal 2002-2003 nécessaires pour les sessions de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires ont été chiffrées à 2 913 000 dollars, sur la base du coût intégral (au taux révisé de 2001). Ces dépenses seraient financées au moyen d'un crédit à ouvrir au chapitre 2, Affaires de l'Assemblée générale et services de conférence, du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003, qui concernerait non seulement les réunions prévues au moment de l'établissement du budget mais aussi celles autorisées par la suite, sous réserve que le nombre et la répartition des réunions soient conformes aux plans enregistrés dans le passé. En conséquence, si l'Assemblée générale décide d'adopter le projet de décision A/C.2/55/L.48, les dépenses liées au service des réunions de la Conférence des Parties seront financées au titre du chapitre 2, Affaires de l'Assemblée générale et services de conférence, dans le cadre du projet de budget programme pour l'exercice biennal 2002-2003.

26. *Le projet de décision A/C.2/55/L.48 est adopté.*

27. *Le projet de décision A/C.2/55/L.23 est retiré.*

Point 99 de l'ordre du jour : Mise en oeuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006) (suite) (A/C.2/55/L.18 et A/C.2/55/L.51)

Projets de résolution sur la mise en oeuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006), et notamment de l'initiative visant à la création d'un fonds mondial de solidarité pour l'élimination de la pauvreté (A/C.2/55/L.18 et A/C.2/55/L.51)

28. **Le Président**, parlant au nom de M. Hanif (Pakistan), Vice-Président, présente le projet de résolution A/C.2/55/L.51, soumis sur la base de consultations officielles tenues au sujet du projet de résolution A/C.2/55/L.18. Ce projet de résolution n'a pas d'incidence sur le budget programme.

29. **M. Ayari** (Tunisie) signale que, pendant les consultations officielles, il a été convenu d'insérer le mot « favourably » après le mot « Welcomes » au paragraphe 14 du texte anglais. Une insertion en ce sens devait également être faite dans le texte arabe.

30. *Le projet de résolution A/C.2/55/L.51 est adopté.*

31. *Le projet de résolution A/C.2/55/L.18 est retiré.*

La séance est levée à 12 h 35.